

PV de l'assemblée générale des délégués du 20 novembre 2004 / St Martin

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Marc Oberson, président, ouvre la séance à 14h00 en relevant que cette saison l'AFJM fêtera son 30^e anniversaire. Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnalités présentes ou excusées, aucune remarque n'étant formulée quant au mode de convocation et aux 17 points du tractanda, M. Oberson poursuit par le point 2.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

68 sociétés sur 82 sont présentes.

6 sociétés sont excusées : Charmey, Ecuwillens, Fétigny, Tour-de-Trême, Remaufens et Treyvaux

8 sociétés sont absentes. Ces dernières devront s'acquitter de l'amende prévue par les statuts.

3. Production musicale de l'Avenir de St Martin

Cette prestation est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. Philippe Moleyres, président de la Fanfare et du conseil communal de St Martin, représenté par son syndic M. Christian Rouiller.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Remerciements à son rédacteur M. Jean-François Rolle.

5. Rapport du président, Monsieur Jean-Marc Oberson

*Monsieur le Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,*

Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour mon dernier rapport comme président de cette magnifique association qu'est l'AFJM.

Si vous le permettez, je ne vais pas, comme les années précédentes, passer en revue la saison écoulée et vous présenter la future (les points mis à l'ordre du jour le feront) mais permettez moi de partager un peu de cette émotion avec vous.

Je ne peux débiter ce rapport sans une pensée pour le directeur invité de notre camp musical 2003, Eric Conus.

Je vous prie de vous lever et de méditer un court instant sur l'une des dernières phrases qu'il avait donnée lors d'une interview à la presse le 4 mars dernier.

MERCI

Je tiens, devant cette assemblée, à remercier les sociétés :

- qui nous soutiennent et nous motivent en prenant la peine de venir à cette assemblée ;*
- qui nous retournent et payent les inscriptions aux camps musicaux dans les délais ;*
- qui nous retournent les formulaires administratifs dans les délais*
- qui payent leur cotisation de 20.- par année ;*
- et qui ont accepté de prendre en charge l'organisation d'une fête cantonale, d'une rencontre, d'un concert final ou d'une assemblée.*

Je lance un appel afin que cela ne soit pas toujours les mêmes personnes ou sociétés qui se dévouent à cette cause, qu'est l'encadrement de nos ensembles de jeunes musiciennes et musiciens j'ose espérer que l'AFJM ou tout autre organe associatif soit bien plus qu'une simple suite de tâches administratives mais plutôt le garant d'une culture ou d'intérêts que nous souhaitons défendre en commun.

L'enracinement de la culture instrumentale de notre pays de Fribourg autant au niveau des jeunes qu'au niveau des adultes s'est fait au cours des décennies voire des siècles et est enviée par bien des cantons limitrophes. Y aurait-il un tel changement pour que nous nous retrouvions sans fête cantonale autant adultes que jeunes ces deux prochaines années j'ose espérer qu'il ne s'agisse que d'un passage à vide le point 17 du tractanda y répondra partiellement.

« Association Fribourgeoise des Jeunes Musiciens »

AFJM

Et oui ces 4 lettres m'ont accompagné durant ces 15 dernières années et ont très souvent trouvé une deuxième signification :

A Amitié Créée entre les membres du comité... de la commission de musique.... Des moniteurs... monitrices.... Des responsables de sociétés... d'associations... et surtout entre les jeunes musiciennes et musiciens de tout notre canton voire même d'ailleurs

F Foi en une jeunesse qui mérite qu'on lui consacre du temps de l'énergie et de l'attention

J Jubilé de notre Association. En effet, 2004 correspond à son 30ème anniversaire et je ne peux y penser sans rendre hommage aux personnes qui ont fait que l'AFJM soit ce qu'elle est (soit) à ce jour :

- *M. Jean Clément et son épouse Cécile, organisateurs du 1er camp en 1978 à la Maison St Charles de Romont.*
- *Georgette et Gaston Oberson, responsables de la cuisine des camps durant plus de vingt ans, Christine et Patrice Vallélian, responsables actuels et toutes les personnes ayant intégré notre sympathique équipe de cuisine. J'y reviendrai en fin d'assemblée.*
- *Messieurs Benoît Schmid et José Kolly, responsables de la partie musicale durant plusieurs camps.*
- *Tous les membres du comité et de la commission de musique s'étant succédé.... Avec un coup de chapeau particulier pour Messieurs Richard Tarrès et Jean-Denis Cornu, présidents d'honneur de notre association, M. Jean-Pierre Rossier Vice-président d'honneur et Messieurs Bernard Maillard, Hugo Stern, Luc Vonlanthen responsables musicaux.*
- *Et la dernière personne, malheureusement décédée, Monsieur Paul Barbey premier président de l'Association Cantonale Fribourgeoise des Cadets Musiciens « ACFCM » devenue AFJM.*

*M Merci à mes Parents pour leur soutien, il y a 15 ans, quand je me suis lancé dans cette aventure qu'est l'AFJM
Merci à mon amie Anne. Pour le temps passé pour l'AFJM et les quelques prolongations s'y étant greffées*

Et merci à la personne qui m'a fait connaître l'AFJM il y a 15 ans. Il cherchait un batteur pour dépanner et quelques années plus tard ce batteur devenait caissier et ensuite président.

Cher Bernard, merci pour cette magnifique expérience que tu m'as permis de vivre.

Pour conclure, je souhaite d'ores et déjà, au prochain comité mis sur pied lors de cette assemblée, plein succès et beaucoup de joie dans la réalisation de leurs tâches.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre attention

Jean-Marc Oberson, Président AFJM

6. Rapport du président de la commission musicale, Monsieur Marc Francey

Sur la base de la célèbre image du météorologiste Edward Lorenz connu sous le nom d'Effet Papillon, M. Marc Francey retrace non pas l'année musicale de l'AFJM mais les quelques années de son engagement au sein de notre association. Il insiste sur l'utilité de s'engager pour une cause aussi importante que la musique, qui plus est auprès de notre jeunesse et retrace les souvenirs que lui laissera son engagement. Ainsi que la somme d'amitiés nouvelles ou confirmées dont il a été gratifié.

Les délégués l'applaudissent pour son engagement et la qualité de son discours.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

M. Xavier Koenig, caissier de l'AFJM présente les comptes 2003-2004 :

- Bilan AFJM
 - Diminution de fortune : CHF 1'728.90
 - Somme du bilan : CHF 22'768.55
- Camp 2004
 - Perte : CHF 2'769.25
 - Somme du bilan : CHF 33'160.00

La Fanfare l'Avenir de St Martin, représentée par Martine Jaccoud et Véronique Hässler, présente son rapport de vérification et invite l'assemblée à accepter les comptes présentés et félicite le caissier Xavier Koenig. L'assemblée les accepte.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

La société de musique de Dompierre-Russy, sur proposition du comité cantonal et avec l'approbation de l'assemblée, sera la société organisatrice de la prochaine assemblée. Elle fonctionnera également comme organe de vérification des comptes.

La date de l'assemblée est d'ores et déjà fixée au 19 novembre 2005.

10. Admissions, démissions et exclusions

Aucune admission, démission ou exclusion.

L'AFJM compte donc 82 membres.

11. Nomination au comité cantonal

Cette année étant statutaire, les mandats de tous les membres du comité doivent être renouvelés. Deux membres ont décidé de se retirer : M. Marc Francey et M. Jean-Marc Oberson.

M. Oberson remercie Marc pour son engagement.

- Mlle Sylvie Ayer (vice-présidente de la commission de musique et membre du comité cantonal) est proposée à l'assemblée comme future présidente (celle-ci a précédemment quitté la salle pour garantir la validité du débat). Aucune autre candidature n'est proposée. Le débat est ouvert. La parole n'étant pas demandée ; Mlle Ayer est rappelée et élue par l'assemblée présidente de notre association. Sylvie prononce quelques mots et remercie l'assemblée et ses collègues membres du comité et de la commission de musique.
- M. Olivier Neuhaus (membre de la commission de musique) est proposé à l'assemblée comme président de la commission de musique et à ce titre membre du comité cantonal (celui-ci a précédemment quitté la salle pour garantir la validité du débat). Aucune autre candidature n'est proposée. Le débat est ouvert. La parole n'étant pas demandée ; M. Neuhaus est rappelé et élu par l'assemblée président de la commission de musique.
- Pour reconstituer le comité cantonal, la nouvelle présidente Sylvie Ayer propose au nom du comité cantonal M. Christophe Lambert (instituteur broyard et directeur de l'EJIB) à l'assemblée comme vice-président de la commission de musique et à ce titre membre du comité cantonal. Aucune autre candidature n'est proposée. Le débat est ouvert. La parole n'étant pas demandée ; M. Lambert est élu vice-président de la commission de musique par l'assemblée.
- Les 4 autres membres du comité cantonal (Véronique Audemars, Frédéric Siffert, Xavier Koenig et Jean-François Rolle) se représentent. L'assemblée n'a pas d'objection et les confirme à leurs postes par acclamation.

M. Olivier Neuhaus, nouveau président de la Commission de musique, informe l'assemblée que Mlles Jeannine Haefliger (membre) et Rita Huguenot (secrétaire) intégreront dès cette année la commission de musique de l'AFJM.

12. Présentation des Rencontres musicales 2005 à Porsel

M. Gilbert Cardinaux, président du comité d'organisation, présente à l'assemblée la fête prévue à Porsel. Les rencontres s'intégreront à la fête organisée à l'occasion du 35^e anniversaire de la fanfare les 3, 4 et 5 juin 2005. Pour les jeunes, l'accueil est prévu à 9h00 le samedi 4 juin.

La carte de fête est arrêtée à 12.-, en collaboration entre le CO et le comité cantonal. L'assemblée accepte ce tarif.

M. Cardinaux rappelle que 23 sociétés se sont inscrites et lance un appel aux autres sociétés ; notamment des districts de la Singine et du Lac.

M. Oberson remercie chaleureusement M. Cardinaux.

13. Attribution de la 17e fête cantonale en 2006

Malgré une dernière tentative de notre président, aucune candidature n'est proposée. Le comité cantonal fait une dernière proposition en suggérant l'organisation d'une rencontre musicale en lieu et place de la cantonale ; sans succès.

Le comité cantonal s'engage à tenter d'organiser tout de même cette fête et demande à l'assemblée la compétence d'attribuer seul cette fête s'il devait trouver une société d'accord de l'organiser.

14. Camp musical 2005

Le 27e camp musical cantonal 2005 aura lieu du 29 mars au 1er avril à Romont.

Le délai d'inscription est fixé au lundi 1er décembre 2004. Les inscriptions doivent être remises à M. Olivier Neuhaus, président de la commission de musique.

M. Neuhaus présente les grandes lignes du prochain camp.

Le concert final se tiendra à La Tour-de-Trême (Aula CO2), le vendredi 1er avril 2005 à 20h15 et sera organisé par le Corps des Cadets de la Ville de Bulle.

Jean-Marc Oberson signale enfin que ce camp cantonal bénéficie des soutiens financiers suivant :

- de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises.
- de l'Association Suisse des Musiques
- de l'Association des Musiciens Vétérans Fribourgeois
- du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg
- de la Loterie Romande
- des Girons de musique du canton

15. Propositions de membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité. La parole n'est pas demandée.

16. Nomination de Membres d'Honneur

Le comité cantonal propose à l'assemblée d'élire au titre de membre d'honneur les personnalités suivantes :

- Mme Marianne Bersier, monitrice depuis de très longues années
- Mme Christine Vallélian, responsable de notre équipe de cuisine
- M. Marc Francey, président sortant de la commission de musique

Le comité cantonal propose également à l'assemblée d'élire au titre de Président d'honneur :

- M. Jean-Marc Oberson, président sortant du comité cantonal

L'assemblée accepte par acclamation l'ensemble de ces nominations.

17. Divers

M. Jean-Marc Oberson rappelle l'existence du site www.afjm.ch.

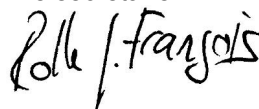
M. Constant Oberson, président de l'Association des musiciens vétérans fribourgeois salue l'assemblée et apporte le soutien de tous les aînés à l'AFJM en soulignant l'importance d'un « bon membre » au sein de nos ensembles de musique amateurs.

En cours d'assemblée (entre les points 6 et 7), la parole est donnée au préfet de la Veveysse, M. Michel Chevalley, qui salue la tenue des assises annuelles de notre assemblée en terre veveysanne et souligne l'importance tant sociale que culturelle de la musique instrumentale auprès de notre jeunesse. Ce dernier s'exprime en cours d'assemblée car il doit rejoindre Châtel St Denis pour les besoins de la journée de la Jeunesse. L'assemblée l'applaudit chaleureusement, M. Oberson le remercie de sa présence et pour ces paroles d'encouragement.

La parole n'étant plus demandée, M. Jean-Marc Oberson lève cette assemblée. Il est 16h20.

Chavannes les Forts, le 22 novembre 2004

Le secrétaire PV



Rolle Jean-François